



ÉDITO

Construire une nouvelle agglomération, c'est écrire un nouveau projet de territoire ; le contour d'une communauté de destin.

Ce projet, nous l'avons élaboré sur des blocs fondamentaux : accompagner et soutenir, bâtir et innover. Le dispositif du Comité d'Accompagnement Partenarial s'inscrit totalement dans ce socle. Il déploie une série de services et de moyens tant pour soutenir un projet original que pour accompagner une activité. C'est aussi une véritable ressource en ingénierie

économique et un accélérateur dans le «process» de création et de développement des entreprises sur notre territoire.

Notre ambition est de proposer, à travers une plateforme d'accompagnement véloce et performante, une offre de service inédite qui catalyse l'implantation d'entreprises nouvelles sur notre périmètre.

Donnez forme à vos rêves, à vos ambitions, contactez le comité d'accompagnement partenarial, des experts pour construire votre projet !

Gérard TRÉMÈGE

Président de la Communauté
d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées
Maire de Tarbes

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE de la communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées

Zone tertiaire
Pyrène Aéro-Pôle
Téléport 1 - CS 51 331
65 013 Tarbes Cedex 9

Tél. 05 62 53 34 44

contact : developpement.economique@agglotlp.fr
site : welcome.agglotlp.fr

tarbes
lourdes
pyrénées
Communauté
d'agglomération

CAP COMITÉ D'ACCOMPAGNEMENT PARTENARIAL

UN PROJET ? NOUS VOUS ACCOMPAGNONS

tarbes
lourdes
pyrénées
Communauté
d'agglomération

CAP : un accompagnement adapté à votre structure



PARTENAIRES

Le Comité d'Accompagnement Partenarial (CAP) a été mis en place par le service développement économique de la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées.

Dans le but, d'apporter un véritable conseil aux TPE/PME du territoire qui souhaitent bénéficier d'un accompagnement dans leur croissance et renforcer les filières d'excellence. Il est constitué de nombreux partenaires et acteurs du développement économique

ANALYSER, STRUCTURER VOTRE IDÉE

qualifier l'innovation, préciser les objectifs et les cibles, structurer le projet...



ACCOMPAGNER VOTRE ACTIVITÉ

incuber, héberger, construire son réseau, ouvrir son marché.



DÉVELOPPER VOTRE PROJET

réaliser le plan d'action, gérer le besoin en trésorerie, planifier, prototyper...



DÉROULEMENT DU CAP

-  **1** Rencontre avec le dirigeant et le service Développement économique de la Communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées
-  **2** En coopération avec les deux parties, montage d'un dossier de présentation du projet (ambition, stratégie, business plan, etc.)
-  **3** Envoi du dossier finalisé aux partenaires
-  **4** Délibération du CAP avec présentation du projet par l'entreprise aux partenaires.
-  **5** Suivi du dirigeant par les partenaires en fonction des orientations du projet

Face à vous, l'ensemble des partenaires vous accompagnent au mieux dans votre projet

